

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
 MAIRIE
 616, rue Principale
 62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

COMPTE RENDU DE LA
 REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
 DU 10 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix avril, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Maire

Présents : Mmes et MM. THOREL Gilles, BOUCHEZ Christel, AGEORGES Benoit, SOHIER Isabelle, MESER Delphine, HANNEBICQ Nicolas, PRUVOST Francis, BLANQUART Alain

Absents représentés : POTTIEZ Bruno par THOREL Gilles
 DERAEDT Didier par AGEORGES Benoit
 CAMUS Lydie par MESER Delphine
 ALBA Jocelyne par BLANQUART Alain

Secrétaire de séance : BLANQUART Alain

La lecture du compte rendu de la réunion précédente n'appelle aucune observation.

DEMISSION

M. le Maire annonce aux conseillers municipaux qu'il a reçu la lettre de démission de Madame LOOSEN Chantal.

ADHESION AU SERVICE CONTROLE ADS

Reportée à la prochaine réunion.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2017

Le compte administratif et compte de gestion 2017 se présente comme suit :

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|----------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| | Dépense ou déficit | Recettes ou excédent | Dépense ou déficit | Recettes ou excédent | Dépense ou déficit | Recettes ou excédent |
| Résultats reportés (2016) | | 320 568.08 | 183 895.69 | | 183895.69 | 320 568.08 |
| Part affectée à l'investissement | 222 813.14 | | | | 222813.14 | |
| Opérations de l'exercice | 475 435.63 | 574 353.31 | 363 697.41 | 450 738.75 | 839 133.04 | 1 025 092.06 |
| TOTAUX | 698 248.77 | 894 921.39 | 547 593.10 | 450 738.75 | 1 245 841.87 | 1 345 660.14 |
| Résultat de clôture (2017) | | 196 672.62 | 96 854.35 | | | 99 818.27 |

❖ Besoin de financement (investissement): 96 854.35 €
Restes à réaliser DEPENSES : 139 599.85 €
➤ Soit un besoin total de financement de 236 454.20 €

❖ Affectation de l'excédent de fonctionnement :
- 196 672.62 € au 1068 (recette d'investissement)

Il est voté à l'unanimité des conseillers présents.

M. le Percepteur a félicité M. le Maire et le secrétariat pour la bonne tenue des comptes.

Pour information : quelques sommes réalisées en 2017 :

- 4792 € de travaux sur bâtiments communaux
- 1796 € d'entretiens de fossés
- 4269 € d'entretien de bâtiments communaux
- 193 241 € de travaux de voiries
- 11 116 € de travaux à l'Eglise
- 4 884 € d'achats de mobilier pour l'école et les salles communales
- 35 300 € de rénovation d'éclairage public et de mises aux normes électriques de bâtiments communaux.

BUDGET PRIMITIF 2018

Le conseil municipal décide à l'unanimité que les taxes communales (Habitation, Foncier Bâti et Non Bâti) resteront aux mêmes taux qu'en 2017.

- Taxe d'habitation : 12.58 %
- Taxe Foncière sur le Bâti : 7.12 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 35.84 %

- Subventions pour les associations de la commune :
 - Gymnastique volontaire : 400 €
 - Campagne en marche : 500 €
 - Saint Martin : 400 €
 - Vie associative : 1 000 €
 - APE : 800 €
 - Anciens combattants : 450 €
 - BMX : 200 €
 - TOTAL 3 750 €

- Subventions pour associations hors commune :
 - Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lumbres : 20 €
 - Cœur toujours : 20 €
 - Chambres des Métiers et de l'Artisanat : 20 €
 - Ligue française contre la sclérose en plaque : 20 €
 - TOTAL : 80 €

Le budget primitif est équilibré et voté à l'unanimité comme suit :

Fonctionnement : 597 870.73 €

Investissement : 701 511.52 €

Les investissements pour 2018 porteront principalement sur l'accessibilité des sanitaires de la salle polyvalente, des travaux de voiries et d'éclairage public. Egalement sur le démarrage des études pour travaux de la phase suivante de l'Eglise.

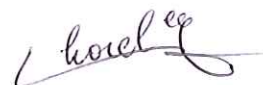
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le secrétaire de séance,



Alain BLANQUART

Le Maire,



Gilles THOREL